

RAPPORT ANNUEL

Exercice au 29 décembre 2017



OFI HIGH YIELD 2020

FCP Obligations et autres titres de créances
internationaux

Commercialisateur

OFI ASSET MANAGEMENT - 22 rue Vernier - 75017 Paris

Société de Gestion

OFI ASSET MANAGEMENT - 22 rue Vernier - 75017 Paris

Dépositaire et Conservateur

SOCIETE GENERALE - 29 Boulevard Haussmann - 75009 Paris

Gestion administrative et comptable :

SOCIETE GENERALE - 29 Boulevard Haussmann - 75009 Paris

Sommaire

Rapport de Gestion

Comptes Annuels
au 29 décembre 2017

Rapport du Commissaire
aux Comptes

ORIENTATION DE GESTION

Objectif de gestion

Le FCP OFI High Yield 2020 a pour objectif d'obtenir une performance nette de frais annualisée minimum de 3.5% (objectif de performance) sur les parts C, sur la durée de vie du Fonds soit 5 ans à échéance du 31 décembre 2020. La stratégie du Fonds sera d'acquérir les titres sélectionnés et de les détenir jusqu'à leur maturité afin d'en percevoir les coupons distribués et leur remboursement final ou anticipé. Les titres acquis en portefeuille auront une échéance d'au plus 6 mois après le 31 décembre 2020. Les titres pourront être de toute zone géographique, y compris de pays émergents.

Cet objectif est fondé sur la réalisation d'hypothèses de marché arrêtées par la société de gestion et ne constitue pas une promesse de rendement ou de performance du Fonds.

Indicateur de référence

Le Fonds ayant pour objectif d'obtenir une performance nette de frais annualisée minimum de 3.5% sur les parts I sur la durée de placement recommandée, il ne sera pas géré en fonction d'un indicateur de référence qui pourrait induire une mauvaise compréhension de la part de l'investisseur. Aucun indicateur de référence n'est donc défini.

Stratégie de gestion

La stratégie d'investissement du Fonds est une stratégie de portage qui consiste à investir dans des obligations et autres titres de créance et à les détenir jusqu'à maturité (« buy and hold »).

La stratégie du Fonds sera d'acquérir et de sélectionner des titres à caractère spéculatif et de les détenir jusqu'à leur maturité afin d'en percevoir les coupons distribués et leur remboursement final ou anticipé. Les titres acquis en portefeuille auront une échéance d'au plus 6 mois après le 31 décembre 2020. Dans l'optique d'une dissolution du Fonds au 31/12/2020, les titres ayant une maturité résiduelle d'au plus 6 mois seront cédés.

Afin de réaliser son objectif, le Fonds investit en obligations et autres titres de créance, libellés en euro ou en devises, et émis par des entreprises publiques ou privées de toute origine géographique. Accessoirement, le Fonds pourra également investir dans les mêmes conditions en obligations et autres titres de créance émis par des Etats ou des organismes supranationaux, ainsi qu'en obligations convertibles ayant un profil obligataire.

Le gérant investira progressivement sur environ quarante à soixante-dix lignes. Le Fonds se laisse la possibilité de détenir des titres Investment Grade ou/et non notés suite à une hausse de la notation et/ou à son retrait après la période d'investissement. Les titres spéculatifs, plus risqués, présentent d'une manière générale des probabilités de défaut plus élevées que celles des titres de la catégorie « Investment Grade ».

La politique de notation des titres de créance prévoit une règle unique en matière d'attribution de notation long terme des titres obligataires. En application de cette politique, une notation est déterminée en fonction des notes attribuées par une ou des agences reconnues et de celle issue des analyses de l'équipe d'Analyse Crédit de la société de gestion.

Ainsi, les décisions d'investissement ou de cession des instruments de crédit ne se fondent pas mécaniquement et exclusivement sur le critère de leur notation et reposent notamment sur une analyse interne du risque de crédit ou de marché. La décision d'acquérir ou de céder un actif se base également sur d'autres critères d'analyse du gérant.

L'allocation entre les notations des différents titres ou émetteurs en portefeuille pourra varier :

- de 0 % à 100 % de son actif en titres de qualité « High Yield » (titres spéculatifs) ;
- de 0 % à 100 % de son actif en titres non notés ;
- de 0 % à 100 % de son actif en titres « Investment Grade ».

Le Fonds offre une stratégie de portage (« Buy and Hold ») passive mais ne s'interdit pas d'effectuer des mouvements afin de saisir des opportunités de marché en cas de souscription et/ou de rachats et en cas de rappel obligatoire (call) de la dette obligataire par l'émetteur. Le Fonds pourra également céder des titres dont la probabilité de défaut avant la maturité est significative.

Le portefeuille du Fonds est construit autour d'une approche « bottom up » pour la sélection des titres (i.e extraire la valeur relative d'une signature par rapport à une autre).

Il n'y aura ni répartition sectorielle, ni taille de capitalisation des émetteurs prédéfinie dans la sélection des titres en portefeuille.

Le Fonds a vocation à investir en euro mais peut également acquérir des titres dans d'autres devises (USD, GBP, ...) ; le risque de change est alors systématiquement couvert. Cette couverture pouvant s'avérer imparfaite, le Fonds pourra être exposé à un risque résiduel de change. La sensibilité globale du portefeuille aux taux d'intérêts sera comprise entre 0 et 5. Compte tenu de la stratégie du Fonds, la sensibilité du portefeuille déclinera avec le temps.

Le Fonds connaîtra une variation importante de son profil de risque entre son lancement et son arrivée à terme en raison du remboursement des obligations en portefeuille.

Les investissements privilégiés en fin de vie du Fonds seront les instruments du marché monétaire et OPCVM monétaires (dans la limite de 10%). A son échéance, le Fonds sera liquidé, après obtention de l'agrément de l'Autorité des Marchés Financiers.

Le Fonds peut intervenir sur des contrats financiers, négociés sur des marchés réglementés et organisés français et étrangers et/ou de gré à gré, ceci afin de couvrir ou d'exposer le portefeuille, notamment aux risques de taux ou de devises, par l'utilisation d'instruments tels que des contrats futures ou des options. Le recours aux instruments financiers à terme n'a pas vocation à entraîner une exposition nette du Fonds supérieure à 100% de l'actif net. Cependant, dans le cas de souscriptions ou de rachats importants ou de variations importantes des marchés, l'OPCVM peut se trouver temporairement exposé au-delà de 100%.

Profil des risques

Le Fonds sera principalement investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et aléas des marchés.

Le Fonds est un OPCVM classé « Obligations et Autres Titres de Créances Internationaux ». L'investisseur est donc exposé aux risques ci-dessous, lesquels ne sont pas limitatifs.

Risque de perte en capital

L'investisseur est averti que son capital peut ne pas lui être intégralement restitué en cas de mauvaise performance du Fonds, ce dernier ne bénéficiant d'aucune garantie ou protection du capital investi.

Risque de performance

L'investisseur est averti que la performance du Fonds peut ne pas être conforme à ses objectifs, y compris sur la durée de placement recommandée. Le Fonds n'offre pas un rendement garanti.

Risque inhérent à la gestion discrétionnaire

Le Fonds est investi en titres financiers sélectionnés discrétionnairement par la Société de gestion. Il existe donc un risque que le Fonds ne soit pas investi sur les titres les plus performants.

Risque de taux d'intérêt

En raison de sa composition, l'OPCVM peut être soumis à un risque de taux. Ce risque résulte du fait qu'en général le prix des titres de créances et des obligations baisse lorsque les taux augmentent. L'investisseur en obligations ou autres titres à revenu fixe peut enregistrer des performances négatives suite à des fluctuations du niveau des taux d'intérêt.

Risque de crédit

Dans le cas d'une dégradation des émetteurs publics ou privés (par exemple de leur notation déterminée en fonction des notes attribuées par une ou des agences reconnues et de celle issue des analyses de l'équipe d'Analyse Crédit de la société de gestion.), ou de leur défaillance la valeur des obligations publiques ou privées peut baisser. La valeur liquidative de l'OPCVM serait alors affectée par cette baisse.

Risque lié à l'investissement en titres spéculatifs (dits à haut rendement ou High Yield)

Il s'agit du risque de crédit s'appliquant aux titres dits « Spéculatifs » qui présentent des probabilités de défaut plus élevées que celles des titres de la catégorie « Investment Grade ». Ils offrent en compensation des niveaux de rendement plus élevés mais peuvent, en cas de dégradation de la notation, diminuer significativement la valeur liquidative de l'OPCVM. Les signatures non notées, qui seront sélectionnées, rentreront majoritairement de la même manière dans cette catégorie et pourront présenter des risques équivalents ou supérieurs du fait de leur caractère non noté.

Risque lié aux marchés émergents

Les conditions de fonctionnement et de surveillance des marchés émergents peuvent s'écarter des standards prévalant sur les grandes places internationales : l'information sur certaines valeurs peut être incomplète et leur liquidité plus réduite. L'évolution du cours de ces titres peut en conséquence varier très fortement et entraîner à la baisse la valeur liquidative.

Risque lié à l'investissement dans certains pays

Le Fonds pourra être exposé à des émetteurs privés ou public de pays dont la dette souveraine est particulièrement risquée dans les conditions de marché prévalant à la date de lancement du Fonds : Espagne, Italie, Portugal, Irlande, Grèce, Brésil, Mexique.

Risque de contrepartie

Il s'agit du risque lié à l'utilisation par l'OPCVM d'instruments financiers à terme, de gré à gré. Ces opérations conclues avec une ou plusieurs contreparties éligibles, exposent potentiellement l'OPCVM à un risque de défaillance de l'une de ces contreparties pouvant conduire à un défaut de paiement qui fera baisser la valeur liquidative.

Risque de lié à la détention de petites et moyennes valeurs

Du fait de son orientation de gestion, le Fonds peut être exposé à la dette des émetteurs des petites et moyennes capitalisations qui, compte tenu de leurs caractéristiques spécifiques peuvent présenter un risque de liquidité. En raison de l'étroitesse du marché, l'évolution de ces titres est plus marquée à la hausse comme à la baisse et peut engendrer une augmentation de la volatilité de la valeur liquidative.

De façon accessoire, l'investisseur peut être exposé aux risques suivants :

Risque actions

L'OPCVM est investi ou exposé sur un ou plusieurs marchés d'actions qui peuvent connaître de fortes variations, et sur des petites et moyennes capitalisations qui, compte tenu de leurs caractéristiques spécifiques, peuvent présenter un risque de liquidité. L'attention de l'investisseur est attirée sur le fait que les variations des cours des valeurs en portefeuille et/ou le risque de marché entraîneront une baisse significative de la valeur liquidative de l'OPCVM.

Risque lié à la détention d'obligations convertibles

L'OPCVM est exposé aux obligations convertibles ; ces dernières peuvent faire apparaître une sensibilité action résiduelle et connaître de fortes variations liées à l'évolution des cours des actions sous-jacentes. L'attention de l'investisseur est attirée sur le fait que la valeur liquidative de l'OPCVM baissera en cas d'évolution défavorable.

Risque de change

Bien que le portefeuille soit systématiquement couvert du risque de change par le gérant, une telle couverture peut s'avérer imparfaite et le pourra être exposé à un risque résiduel de change.

Le risque de change est le risque de variation des devises étrangères affectant la valeur des titres détenus par le Fonds. L'attention de l'investisseur est attirée sur le fait que la valeur liquidative du Fonds peut baisser du fait de l'évolution du cours de devises autres que l'euro.

La survenance de l'un de ces risques peut entraîner une baisse de la valeur liquidative du Fonds.

METHODE CHOISIE PAR LA SOCIETE DE GESTION POUR MESURER LE RISQUE GLOBAL DE L'OPC

L'engagement est calculé selon la méthode probabiliste avec une VaR absolue sur un horizon d'une semaine avec une probabilité de 95%. Cette VaR ne devra pas excéder 5% de l'actif net.

Le niveau de levier maximal du Fonds, donné à titre indicatif, calculé comme la somme des nominaux des positions sur les instruments financiers à terme utilisés, est de 150%. Cependant, en fonction de la situation des marchés, le Fonds se réserve la possibilité d'atteindre un niveau de levier plus élevé.

INFORMATIONS RELATIVES A LA VAR

| OFI HIGH YIELD 2020 | VaR 5d 95% sur 2017 |
|----------------------------|----------------------------|
| Moyenne | 0,73% |
| Maximum | 0,95% |
| Minimum | 0,44% |

CHANGEMENT(S) INTERVENU(S) AU COURS DE L'EXERCICE

A compter du 05 octobre 2017, pour les rachats suivis des souscriptions concernant un même porteur, avec la même valeur liquidative et pour un même nombre de parts, aucun préavis à la souscription ne sera requis et la période de blocage ne sera pas applicable.

CHANGEMENT(S) A VENIR

Néant.

PROCEDURE DE CHOIX DES INTERMEDIAIRES

Le Groupe OFI a mis en place une procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires de marchés qui permet de sélectionner, pour chaque catégorie d'instruments financiers, les meilleurs intermédiaires de marchés et de veiller à la qualité d'exécution des ordres passés pour le compte de nos OPC sous gestion.

Les équipes de gestion peuvent transmettre leurs ordres directement aux intermédiaires de marchés sélectionnés ou passer par la table de négociation du groupe OFI, la Société OIS.

Ce prestataire assure la réception transmission des ordres, suivie ou non d'exécution, aux intermédiaires de marchés sur les instruments financiers suivants : Titres de créance, Titres de capital, Parts ou Actions d'OPC, Contrats Financiers.

L'expertise de ce prestataire permet de séparer la sélection des instruments financiers (qui reste de la responsabilité de la Société de Gestion) de leur négociation tout en assurant la meilleure exécution des ordres.

Une évaluation multicritères est réalisée semestriellement par les équipes de gestion du Groupe OFI. Elle prend en considération, selon les cas, plusieurs ou tous les critères suivants :

- Le suivi de la volumétrie des opérations par intermédiaires de marchés.
- L'analyse du risque de contrepartie et son évolution (une distinction est faite entre les intermédiaires « courtiers » et les « contreparties »).
- La nature de l'instrument financier, le prix d'exécution, le cas échéant le coût total, la rapidité d'exécution, la taille de l'ordre.
- Les remontées des incidents opérationnels relevés par les gérants ou le Middle Office.

Au terme de cette évaluation, le Groupe OFI peut réduire les volumes d'ordres confiés à un intermédiaire de marché ou le retirer temporairement ou définitivement de sa liste de prestataires autorisés.

Cette évaluation pourra prendre appui sur un rapport d'analyse fourni par un prestataire indépendant.

La sélection des OPC s'appuie sur une triple analyse :

- Une analyse quantitative des supports sélectionnés ;
- Une analyse qualitative complémentaire ;
- Une Due Diligence qui a vocation à valider la possibilité d'intervenir sur un Fonds donné et de fixer des limites d'investissements sur le Fonds considéré et sur la société de gestion correspondante.

Un comité post-investissement se réunit tous les semestres pour passer en revue l'ensemble des autorisations données et les limites consommées.

Pour l'exécution sur certains instruments financiers, la Société de Gestion a recours à des accords de commission partagée (CCP ou CSA), aux termes desquels un nombre limité de prestataires de services d'investissement :

- fournit le service d'exécution d'ordres ;
- collecte des frais d'intermédiation au titre des services d'aide à la décision d'investissement ;
- reverse ces frais à un tiers prestataire de ces services.

L'objectif recherché est d'utiliser dans la mesure du possible les meilleurs prestataires dans chaque spécialité (exécution d'ordres et aide à la décision d'investissement/désinvestissement).

FRAIS D'INTERMEDIATION

Vous trouverez sur le site Internet du Groupe à l'adresse <http://www.ofi-am.fr/inout/animations/espaceMIF.php> toutes les mesures prises pour appréhender les nouvelles dispositions réglementaires liées à la MIF. Est notamment présent le compte- rendu relatif aux frais d'intermédiation en application de l'article 314-82 du Règlement Général de l'AMF.

EXERCICE DES DROITS DE VOTE

La politique menée par la société de gestion en matière d'exercice des droits de vote fait l'objet d'un rapport disponible sur le site Internet de la société à l'adresse : <https://www.ofi-am.fr/vote-et-engagement>

CRITERES ESG

La société de gestion met à la disposition de l'investisseur les informations sur les modalités de prise en compte, dans sa politique d'investissement, des critères relatifs au respect d'objectifs sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance sur son site Internet <https://www.ofi-am.fr/isr>

INFORMATIONS RELATIVES AUX REMUNERATIONS DE L'OPCVM

Dans le cadre de la mise en application de la Directive N° 2014/91/UE du 23 juillet 2014 (dite OPCVM V), la Société a mis en place une politique de rémunération dont les caractéristiques sont les suivantes :

1) Eléments qualitatifs

La politique de rémunération de la Société a été établie par le Comité Stratégique du Groupe OFI.

Le Comité Stratégique est composé de représentants des actionnaires et des membres du Directoire de la Société. Il n'intègre pas de représentant du personnel, la Société n'étant pas elle-même soumise à une telle obligation réglementaire ou statutaire.

Il fixe la politique de rémunération et s'assure de sa mise en œuvre.

La politique de rémunération de la Société promeut une gestion saine et efficace du risque, aligne à la fois les intérêts des investisseurs, de la Société et des gérants d'OPCVM, et tend à réduire les conflits d'intérêts potentiels entre les commerciaux et les investisseurs. Elle est conforme à la stratégie économique, aux objectifs et aux valeurs de la Société.

La rémunération fixe correspond à la rétribution normale du collaborateur pour la prestation attendue correspondant à sa qualification. La rémunération variable tient compte notamment du résultat de la Société, de ses besoins en fonds propres et de la qualité de la gestion et du service proposé aux investisseurs.

Personnel concerné par la politique de rémunération : toutes les personnes qui participent à la prise de risque au niveau des Fonds ou de la Société : dirigeants, gérants, CIO, responsables des fonctions de contrôle, personnels assimilés par leur niveau de rémunération variable, commerciaux.

Appréciation de la performance et des risques : celle-ci est réalisée en fonction du personnel concerné.

La performance des gérants et responsables de gestion s'appuie sur des critères quantitatifs (classement de chaque Fonds dans un univers témoin) et qualitatifs (réalisation d'objectifs, observation de la politique de gestion des risques, conformité avec les règlements internes ou externes, suivi des process de gestion, contribution des preneurs de risques aux risques opérationnels).

Concernant les dirigeants, les critères retenus se rapportent à la performance globale de l'entreprise (évolution du bénéfice d'exploitation, réalisation d'objectifs stratégiques, image, notoriété...).

Pour les fonctions de contrôle, les critères retenus ont traités aux risques opérationnels, réglementaires et réputationnels.

Enfin, la performance des commerciaux est appréciée sur des critères classiques dès lors qu'ils ne provoquent pas de conflits d'intérêts avec les porteurs : collecte, évolution du chiffre d'affaire, taux de pénétration, réussites de campagne, nouveaux clients...

Enveloppe de rémunération variable : sur la base d'une enveloppe globale, une partie est attribuée aux preneurs de risques et le reste aux autres personnels concernés. La répartition est ensuite faite par les managers en tenant compte des facteurs d'appréciation décrits ci-dessus.

Modalités de versement et mesures d'ajustement de la rémunération :

Pour les personnes dont la rémunération variable est inférieure à 100k€ ou bien à 30% du salaire fixe, celle-ci est versée immédiatement et en totalité en cash.

Pour les autres, la part qui ne serait pas versée en numéraire est versée sous forme de provisions, permettant ainsi de réaliser l'alignement des risques entre les différentes parties OPCVM, (GFIA et preneurs de risques) : provisions indexées sur un panier déterminé ou un panier global. Une part (60%) est versée immédiatement, dont 50% en cash et 10% en provisions indexées, les 40% restant étant versés sous forme de provisions, libérées par tranches égales au cours des trois années suivantes, sans période de rétention.

Cette allocation pourra faire l'objet de révision à la baisse en fonction de l'évolution des critères quantitatifs et qualitatifs au cours des années suivantes, selon une notion de malus.

2) Eléments quantitatifs

Montant des rémunérations versées par le gestionnaire à son personnel

Sur l'exercice 2016, le montant total des rémunérations (incluant les rémunérations fixes et variables différées et non différées) versées par OFI ASSET MANAGEMENT à l'ensemble de son personnel (soit **231 personnes** bénéficiaires au 31 décembre 2016) s'est élevé à **24 157 205 euros**. Ce montant se décompose comme suit :

- Montant total des rémunérations fixes versées par OFI ASSET MANAGEMENT sur l'exercice : **19 023 705 euros, soit 78.75%** du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous la forme de rémunération fixe.
- Montant total des rémunérations variables différées et non différées versées par OFI ASSET MANAGEMENT sur l'exercice : **5 133 500 euros, soit 21.25%** du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous cette forme. L'ensemble du personnel est éligible au dispositif de rémunération variable.

Par ailleurs, aucun « carried interest » n'a été versé pour l'exercice.

Sur le total des rémunérations (fixes et variables différées et non différées) versées sur l'exercice, **3 683 079 euros** concernaient les « cadres dirigeants » (soit **18 personnes** au 31 décembre 2016), **10 207 369 euros** concernaient les « Gérants et Responsables de Gestion » dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risques des Fonds gérés (soit **78 personnes** au 31 décembre 2016).

COMMENTAIRES DE GESTION

Contexte économique et financier exercice 2017

Economie

Sur le plan économique, la période a été marquée par une amélioration progressive de la conjoncture mondiale, et ce dans toutes les grandes zones.

Pourtant, le contexte politique a été très dense. Les investisseurs, qui avaient été surpris par le vote en faveur du Brexit, l'ont été une seconde fois avec l'élection inattendue de Donald Trump à la présidence des États-Unis. Mais, à chaque fois, les marchés ont retenu que cela pouvait favoriser un scénario de reflation par une logique de relance budgétaire.

Ces doutes politiques ont finalement été totalement dissipés au printemps 2017, avec l'élection d'Emmanuel Macron en France.

Au final, les perspectives de croissance ont été révisées à la hausse. Le rythme a accéléré et le FMI s'attend ainsi à une croissance de près de 3,5% en 2017 et 2018. Cet exercice s'est caractérisé également par une grande synchronisation au plan mondial, il n'y a en effet pratiquement plus de pays en récession.

Aux États-Unis, la croissance a dépassé, dans un premier temps, le rythme de 3% avant de refluer en milieu d'année et d'accélérer à nouveau en fin de période, stimulée par le programme de baisse des impôts pour les entreprises et les ménages qui a été décidé en fin d'année. Au final, la croissance US de 2017 devrait dépasser 2% en fin de période.

La zone euro n'a pas été impactée par le Brexit et, au contraire, a surpris par son dynamisme avec des indicateurs avancés au plus haut depuis plusieurs années dans pratiquement tous les pays en fin d'année 2017. La croissance de la zone a ainsi dépassé le rythme de 2%, ce qui est considéré comme son rythme potentiel. Certains pays commencent à toucher les dividendes des réformes prises, comme l'Espagne qui tourne à plus de 3%.

Le Royaume Uni a, tout d'abord bénéficié de la baisse de la livre, avant de donner des signes de ralentissement sérieux en fin de période face à l'incertitude totale sur le scénario de Brexit. La croissance devrait toutefois se stabiliser autour de 1.5%.

Dans le reste du monde, les pays émergents se sont dans l'ensemble rétablis et les flux d'investissement sont largement revenus sur ces marchés. La Chine avait suscité le doute en 2015, avec une forte baisse du Yuan et des inquiétudes sur la bulle immobilière et de crédit. Finalement, sa croissance a été supérieure à la cible de 6,5% donnée par le gouvernement.

Parallèlement le Brésil et la Russie sont progressivement sortis de récession.

Taux d'intérêt

Dans ces conditions, les Banques Centrales ont maintenu des politiques accommodantes, mais ont commencé à préparer les marchés à l'imminence d'une stratégie de sortie. C'est la raison pour laquelle, les taux ont monté sur la période, mais dans des proportions limitées.

Le 10 ans allemand est passé d'un rendement négatif de -0.11% à 0.45% en fin de période. De même, le TNotes 10 ans US est passé de 1.59% à 2.40%. Ces tensions ont toutefois été limitées car les investisseurs étaient déjà dans l'ensemble positionnés pour une hausse des taux et par ailleurs, des programmes d'achats en zone euro ont asséché les marchés.

Les spreads périphériques se sont détendus au vu du contexte plus favorable. Les spreads « corporates » sont restés serrés et stables sur la période. Les obligations High Yield ont également nettement progressé, de 7.5% aux États-Unis et de 6.2% en Europe, portant les rendements à des niveaux de faiblesse inégalés pour cette classe d'actifs (2.2% sur le Gisement européen).

Les obligations émergentes ont été également recherchées avec, au final, des performances de 15.21% en monnaies locales et de 10.26% en devises fortes.

Les taux monétaires n'ont pas été modifiés en zone euro si bien que l'Eonia est resté en territoire négatif : sa performance sur l'exercice est de -0.36%. Aux États-Unis, la FED a également été très prudente dans sa stratégie de relèvement des taux directeurs : la cible pour les Fed Funds s'établit à 1,25/1.50% après trois relèvements de 25 points de base (bp).

Les obligations convertibles ont obtenu de belles performances, en liaison avec la performance des actions : 10% pour l'indice Monde (en dollars), +3.5% en Europe et +7% en Eurozone sur les meilleurs indices.

Sur les devises, le dollar a reculé contre la grande majorité des devises, notamment de 12% vis-à-vis de l'euro. Dans l'ensemble, les monnaies émergentes ont également progressé contre le dollar, mais dans des proportions beaucoup plus limitées qu'au cours des mois précédents : par exemple, le réal brésilien s'est stabilisé contre le dollar après avoir gagné plus de 25% depuis ses points bas de début 2016. Le peso mexicain a suivi le même cheminement avec une progression de 5% sur l'exercice. Notons la stabilité du RMB, la devise chinoise, contre le dollar durant la période. En Europe, la baisse de la livre s'est atténuée et ne perd que 4.5% contre l'euro sur la période.

Les marchés actions ont bénéficié de l'amélioration économique et de la baisse de la prime de risque politique.

En effet, les résultats des entreprises ainsi que les perspectives données par leurs dirigeants ont encouragé les investisseurs. Pour la première fois depuis quelques années, les analystes ont donc révisé à la hausse leurs estimations.

De ce fait, les performances des marchés actions sont très bonnes sur la période : +9% pour l'indice des actions internationales (en euros), +22% à Wall Street (en dollars) où tous les grands indices ont battu des records historiques : +12.5% pour les actions de la zone euro, +13% pour le CAC 40, +21% pour les actions émergentes (en euros).

Le style croissance a continué à surperformer notamment grâce aux valeurs technologiques aux États Unis. A noter également la performance des actions chinoises, cotées localement, qui progressent également de près de 25% en devises locales. Enfin, concernant les matières premières, l'or affiche sur la période une hausse de près de 13% (en dollars) et le pétrole est resté stable, à près de 60 dollars sur le WTI en début comme en fin de période.

Gestion

OFI High Yield 2020 affiche une valeur liquidative de 10 39.57 le 30 décembre 2016 contre 1 088.35 le 29 décembre 2017, portant ainsi la performance annuelle à +4.69%.

Sur l'exercice, OFI High Yield 2020 n'a pas utilisé d'instrument financiers à terme, ni dérivés de quelque nature qu'ils soient. L'encours de l'OPCVM est resté stable.

Après un début d'année impacté par les risques politiques multiples en Europe, les résultats plutôt consensuels des élections présidentielles françaises (Victoire de Monsieur E. Macron vs M. Le Pen) ont été le déclencheur d'un rallye sur les marchés financiers européens en avril portant les performances au premier semestre 2017 à des niveaux élevés : (i) Actions Européennes: +7% au S1-17 dont +12% pour les Banques et +8% pour le CAC40; (ii) Euro vs USD : +8% ; (iii) Xover : -40 bps (+4.2%) ; et (iv) High Yield : +3.7% en Europe et +4.9% aux Etats-Unis.

Par rating, les obligations des entreprises High Yield Européennes non financières notées BB ont progressé de 5.96%, les B de 5.22%, les CCC de 11.8%. Après trois trimestres de forte compression des spreads (ie surperformance de crédit B sur les crédits BB), la résurgence des risques idiosyncrasiques (Altice, Astaldi, Newlook...) a entraîné une décompression manifeste des spreads sur le dernier trimestre 2017. Par tranche de duration, les obligations High Yield non financières appartenant au segment le plus long ont surperformé : +9.82% pour la catégorie 4-6 de duration, +10.33% pour la catégorie 6-10. Les secteurs du Real Estate, l'Energie, et les utilites jeux sont les principaux sur performeurs, affichant respectivement +12.74%, +9.12% et +8.8%. A contrario, les secteurs des biens de consommations, les médias et les ventes aux détails ont sous-performé le marché avec -4.93%, +4.7%, +5.01%.

Le marché primaire a été très dynamique en 2017 avec un volume total de 68 Mds€ (+30% comparé à 2016). Les nouveaux deals ont essentiellement servi aux refinancements de dettes existantes à de meilleures conditions financières (65%) et sont composés de 60% d'émissions notées BBs. Le faible volume d'émissions Bs s'explique davantage par l'arbitrage économique entre le marché des Leveraged Loan et le marché High Yield bonds, que par le manque d'appétit des investisseurs. Notons également des tendances importantes : (i) la hausse des émetteurs américains ayant recours à la dette en euros (+28% du primaire, vs 10% en 2016) ; et (ii) une proportion plus importante d'émissions agressives (PIK notes et/ou dividendes) comparé à l'année précédente (6% vs 3%). Ce dynamisme du marché primaire a induit une multiplication des calls par les émetteurs dont l'impact ressort à 47 millions d'euros pour le Fonds (35% de l'actif) dont les plus significatifs sont : Intralot 6% 2021, Manutencoop 8.5% 2020, Hema 6.25% 2019, Labeyrie 5.625% 2021 & Cemex 5.25% 2021. Du côté de la demande, les Fonds High Yield euro affichent une décollecte nette de 7.3 Mds€ en 2017 dont près de 10 Mds€ sur les deux derniers mois de l'année (pour une performance annuelle de 6% environ). Ce chiffre est à comparer à une décollecte nette de 3.7 Mds€ en 2016 (+10% de performance). A titre de comparaison, le marché High Yield US affiche une décollecte de 3 Mds\$ en 2017 et une collecte de 11 Mds\$ en 2016. Ce marché a également subi, comme le marché High Yield en euros, des prises de profit sur les deux derniers mois de l'année 2017 (- 8.6 Mds\$). L'OPCVM a subi des rachats cumulés pour un montant de 2.4 Millions d'euros, soit moins de 2% de l'actif.

Côté corporates, le premier semestre 2017 a été marqué par la restructuration des dossiers Agrokor et CGG sur lesquels le Fonds n'était pas investi. S'agissant du cas Agrokor, les titres ont perdu 80% de leur valeur sur fond de difficultés à refinancer la dette bancaire auprès des banques russes et croates. Au second semestre 2017, Altice a été le dossier bouillant (-57% sur l'action et -10% en moyenne sur les obligations de la galaxie Altice/SFR/Altice International). Cela a engendré une correction plus globale du secteur télécom, aussi bien en Europe qu'aux Etats-Unis, et sonné comme une pique de rappel aux investisseurs sur la complexité de la structure de capital du groupe. Le constructeur/opérateur de concession Astaldi a également connu une année chahutée sur fond de craintes sur la liquidité du groupe à court terme. Le Fonds n'a plus d'exposition à ce secteur depuis le défaut d'Abengoa en octobre 2015. La multiplication des risques idiosyncratiques milite pour une sélectivité drastique des entreprises. Par ailleurs, le Fonds a profité des upgrades des sociétés en retournement telles que Petrobras, ZF North America, Areva & Anglo American.

INFORMATIONS RELATIVES A L'ESMA

1) Opérations de cessions ou d'acquisitions temporaires de titres (pensions livrées, prêts et emprunts)

Au 29/12/2017, nous ne détenons aucune position de cessions ou d'acquisitions temporaires de titres (pensions livrées, prêts et emprunts).

2) Les contrats financiers (dérivés)

Change : Pas de position au 29/12/2017

Taux : Pas de position au 29/12/2017

Crédit : Pas de position au 29/12/2017

Actions – CFD : Pas de position au 29/12/2017

Commodities : Pas de position au 29/12/2017

INFORMATIONS RELATIVES A LA TRANSPARENCE DES OPERATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET DE LA REUTILISATION

Sur l'exercice clos au 29 décembre 2017, le FCP n'a réalisé ni opération de financement sur titres, ni contrat d'échange sur rendement global.

Bilan au 29 décembre 2017 (en euros)

BILAN ACTIF

| | 29/12/2017 | 30/12/2016 |
|--|-----------------------|-----------------------|
| Immobilisations nettes | - | - |
| Dépôts | - | - |
| Instruments financiers | 133 898 444,64 | 133 162 270,48 |
| Actions et valeurs assimilées | - | - |
| Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé | - | - |
| Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé | - | - |
| Obligations et valeurs assimilées | 123 646 476,98 | 132 342 375,17 |
| Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé | 123 646 476,98 | 132 342 375,17 |
| Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé | - | - |
| Titres de créances | - | - |
| Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé | - | - |
| Titres de créances négociables | - | - |
| Autres titres de créances | - | - |
| Non négoiés sur un marché réglementé ou assimilé | - | - |
| Organismes de placement collectif | 10 251 967,66 | 819 895,31 |
| OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays | 10 251 967,66 | 819 895,31 |
| Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne | - | - |
| Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés | - | - |
| Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés | - | - |
| Autres organismes non européens | - | - |
| Opérations temporaires sur titres financiers | - | - |
| Créances représentatives de titres financiers reçus en pension | - | - |
| Créances représentatives de titres financiers prêtés | - | - |
| Titres financiers empruntés | - | - |
| Titres financiers donnés en pension | - | - |
| Autres opérations temporaires | - | - |
| Contrats financiers | - | - |
| Opérations sur un marché réglementé ou assimilé | - | - |
| Autres opérations | - | - |
| Autres instruments financiers | - | - |
| Créances | 3,73 | - |
| Opérations de change à terme de devises | - | - |
| Autres | 3,73 | - |
| Comptes financiers | - | 0,02 |
| Liquidités | - | 0,02 |
| Total de l'actif | 133 898 448,37 | 133 162 270,50 |

Bilan au 29 décembre 2017 (en euros)

BILAN PASSIF

| | 29/12/2017 | 30/12/2016 |
|---|----------------|----------------|
| Capitaux propres | | |
| Capital | 128 112 812,36 | 129 770 758,32 |
| Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a) | - | - |
| Report à nouveau (a) | - | - |
| Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b) | 481 082,25 | -3 340 576,25 |
| Résultat de l'exercice (a, b) | 5 230 556,01 | 6 652 263,44 |
| Total des capitaux propres | 133 824 450,62 | 133 082 445,51 |
| (= Montant représentatif de l'actif net) | | |
| Instruments financiers | - | - |
| Opérations de cession sur instruments financiers | - | - |
| Opérations temporaires sur titres financiers | - | - |
| Dettes représentatives de titres financiers donnés en pension | - | - |
| Dettes représentatives de titres financiers empruntés | - | - |
| Autres opérations temporaires | - | - |
| Contrats financiers | - | - |
| Opérations sur un marché réglementé ou assimilé | - | - |
| Autres opérations | - | - |
| Dettes | 73 997,15 | 79 824,99 |
| Opérations de change à terme de devises | - | - |
| Autres | 73 997,15 | 79 824,99 |
| Comptes financiers | 0,60 | - |
| Concours bancaires courants | 0,60 | - |
| Emprunts | - | - |
| Total du passif | 133 898 448,37 | 133 162 270,50 |

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

Hors bilan (en euros)

| | 29/12/2017 | 30/12/2016 |
|--|------------|------------|
| OPÉRATIONS DE COUVERTURE | | |
| Engagements sur marchés réglementés ou assimilés | - | - |
| Engagements de gré à gré | - | - |
| Autres engagements | - | - |
| AUTRES OPÉRATIONS | | |
| Engagements sur marchés réglementés ou assimilés | - | - |
| Engagements de gré à gré | - | - |
| Autres engagements | - | - |

Compte de résultat (en euros)

| | 29/12/2017 | 30/12/2016 |
|--|---------------------|---------------------|
| Produits sur opérations financières | | |
| Produits sur dépôts et sur comptes financiers | - | 11,90 |
| Produits sur actions et valeurs assimilées | - | - |
| Produits sur obligations et valeurs assimilées | 5 935 835,80 | 7 333 822,40 |
| Produits sur titres de créances | - | - |
| Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers | - | - |
| Produits sur contrats financiers | - | - |
| Autres produits financiers | - | - |
| Total (I) | 5 935 835,80 | 7 333 834,30 |
| Charges sur opérations financières | | |
| Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers | - | - |
| Charges sur contrats financiers | - | - |
| Charges sur dettes financières | 1 084,58 | 274,55 |
| Autres charges financières | - | - |
| Total (II) | 1 084,58 | 274,55 |
| Résultat sur opérations financières (I - II) | 5 934 751,22 | 7 333 559,75 |
| Autres produits (III) | - | - |
| Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV) | 663 400,09 | 648 083,71 |
| Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (I - II + III - IV) | 5 271 351,13 | 6 685 476,04 |
| Régularisation des revenus de l'exercice (V) | -40 795,12 | -33 212,60 |
| Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI) | - | - |
| Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI) | 5 230 556,01 | 6 652 263,44 |

ANNEXE

REGLES ET METHODES COMPTABLES

L'OPC s'est conformé aux règles comptables prescrites par le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-01 du 14 janvier 2014 relatif au plan comptable des OPC à capital variable.

Les règles d'évaluation sont fixées, sous sa responsabilité, par la société de gestion.

La devise de la comptabilité du fonds est l'euro.

La valeur liquidative est calculée sur la base du dernier jour de bourse ouvré non férié de la semaine et est datée de ce même jour (Bourse de Paris).

Les comptes relatifs au portefeuille-titres sont tenus par référence au coût historique : les entrées (achats ou souscriptions) et les sorties (ventes ou remboursements) sont comptabilisées sur la base du prix d'acquisition, frais exclus.

Toute sortie génère une plus-value ou une moins-value de cession ou de remboursement et éventuellement une prime de remboursement.

Les coupons courus sur TCN sont pris au jour de la date de valeur liquidative.

L'OPC valorise son portefeuille-titres à la valeur actuelle, valeur résultant de la valeur de marché ou à défaut d'existence de marché, de méthodes financières. La différence valeur d'entrée – valeur actuelle génère une plus ou moins-value qui sera enregistrée en « différence d'estimation du portefeuille ».

Description des méthodes de valorisation des postes du bilan et des opérations à terme ferme et conditionnelles

Instruments financiers

Titres de capital

Les titres de capital admis à la négociation sur un marché réglementé ou assimilé sont valorisés sur la base des cours de clôture.

Titres de créances

Les titres de créance admis à la négociation sur un marché réglementé ou assimilé sont valorisés sur la base des cours de clôture. Les titres sont valorisés au « bid ». Toutefois, pendant la période de souscription, la valorisation sera faite à l'« ask ».

Instruments du marché monétaire

- Les titres de créances négociables (TCN) dont la durée de vie à l'émission, à l'acquisition ou résiduelle est inférieure à trois mois sont évalués selon une méthode linéaire jusqu'à l'échéance au taux d'émission ou d'acquisition ou au dernier taux retenu pour leur évaluation au taux du marché.
- Les titres de créances négociables (TCN) dont la durée de vie résiduelle est supérieure à trois mois, sont évalués aux taux du marché à l'heure de publication des taux du marché interbancaire.

Valeurs mobilières non cotées

Les valeurs mobilières non cotées sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

OPC

Les parts ou actions d'OPC sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue le jour effectif du calcul de la valeur liquidative.

Contrats financiers (autrement dénommés « instruments financiers à terme ») au sens de l'article L.211-1,III, du Code monétaire et financier

Contrats financiers négociés sur un marché réglementé ou assimilé

Les instruments financiers à terme, fermes ou conditionnels, négociés sur les marchés réglementés ou assimilés européens, sont évalués au cours de compensation, ou à défaut sur la base du cours de clôture.

Contrats financiers non négociés sur un marché réglementé ou assimilé (i.e. négociés de gré à gré)

- *Contrats financiers non négociés sur un marché réglementé ou assimilé et compensés*
Les contrats financiers non négociés sur un marché réglementé ou assimilé et faisant l'objet d'une compensation sont valorisés au cours de compensation.
- *Contrats financiers non négociés sur un marché réglementé ou assimilé et non compensés*
Les contrats financiers non négociés sur un marché réglementé ou assimilé, et ne faisant pas l'objet d'une compensation, sont valorisés en mark-to-model ou en mark-to-market à l'aide des prix fournis par les contreparties.

Acquisitions et cessions temporaires de titres

Non applicable

Dépôts

Les dépôts sont évalués à leur valeur d'inventaire.

Devises

Les devises au comptant sont valorisées avec les cours publiés quotidiennement sur les bases de données financières utilisées par la société de gestion.

Description des engagements hors-bilan

Les contrats à terme ferme figurent au hors-bilan pour leur valeur de marché, valeur égale au cours (ou à l'estimation, si l'opération est réalisée de gré à gré) multipliée par le nombre de contrats multipliée par le nominal et éventuellement traduit en devise de comptabilité du fonds.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent de l'option (quantité x quotité x cours du sous-jacent x delta éventuellement traduit en devise de comptabilité du fonds).

Description de la méthode suivie pour la comptabilisation des revenus des valeurs à revenus fixes

Le résultat est calculé à partir des coupons encaissés. Les coupons courus au jour des évaluations constituent un élément de la différence d'évaluation.

Option retenue en matière de comptabilisation des frais

Le FCP a opté pour la comptabilisation frais exclus.

Description de la méthode de calcul des frais de gestion fixes

Les frais de gestion sont imputés directement au compte de résultat de l'OPC, lors du calcul de chaque valeur liquidative. Le taux maximum appliqué sur la base de l'actif net ne peut être supérieur à

- 0,50% TTC pour les parts C et C/D; tout OPC inclus
- 1,00% TTC pour les parts R; tout OPC inclus.

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement à l'OPC, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et la commission de mouvement.

Aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter :

- des commissions de surperformance. Celles-ci rémunèrent la société de gestion dès lors que l'OPC a dépassé ses objectifs. Elles sont donc facturées à l'OPC ;
- des commissions de mouvement facturées à l'OPC ;

Description de la méthode de calcul des frais de gestion variables

Les frais variables correspondent à une commission de surperformance.

La période de calcul de la commission de surperformance est la durée de vie du Fonds, soit 5 ans jusqu'au 31 décembre 2020.

A chaque établissement de la valeur liquidative, la surperformance du Fonds est définie comme la différence positive entre l'actif net du Fonds avant prise en compte d'une éventuelle provision pour commission de surperformance, et l'actif net d'un OPCVM fictif réalisant une performance de 5% annuelle enregistrant le même schéma de souscriptions et de rachats que le Fonds. Cette commission de surperformance sera alors égale à 10%.

A chaque établissement de la valeur liquidative, la commission de sur performance, alors définie égale à 10 % de la performance annuelle, nette du FCP au-delà de 5% de performance annuelle fait l'objet d'une provision, ou d'une reprise de provision limitée à la dotation existante. Une telle provision ne peut être passée qu'à condition que la valeur liquidative après prise en compte d'une éventuelle provision pour commission de sur performance soit supérieure à la valeur liquidative de lancement du Fonds.

En cas de rachats, la quote-part de la commission de surperformance correspondant aux parts rachetées, est perçue par la société de gestion. Hormis les rachats, la commission de surperformance est perçue par la société de gestion en fin de vie du fonds (soit le 31 décembre 2020) ou à sa date de liquidation en cas de dissolution anticipée.

Affectation des sommes distribuables

Sommes distribuables afférentes au résultat net :

Parts C et R : La capitalisation pure : les sommes distribuables sont intégralement capitalisées à l'exception de celles qui font l'objet d'une distribution obligatoire en vertu de la loi.

Parts C/D : La société de gestion décide chaque année de l'affectation du résultat net. La société de gestion peut décider le versement d'acomptes exceptionnels.

Sommes distribuables afférentes aux plus-values réalisées :

La société de gestion décide chaque année de l'affectation des plus-values réalisées pour toutes les catégories de parts. La société de gestion peut décider le versement d'acomptes exceptionnels.

Evolution de l'actif net de l'OPC (en euros)

| | 29/12/2017 | 30/12/2016 |
|--|-----------------------|-----------------------|
| Actif net en début d'exercice | 133 082 445,51 | 123 150 689,89 |
| Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC) | 1 290 063,78 | - |
| Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC) | -3 680 811,63 | -1 178 010,07 |
| Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers | 1 838 608,85 | 1 039 544,59 |
| Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers | -1 324 026,35 | -4 365 718,89 |
| Plus-values réalisées sur contrats financiers | - | - |
| Moins-values réalisées sur contrats financiers | - | - |
| Frais de transaction | -32 260,68 | -35 662,10 |
| Différences de change | - | - |
| Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers | 328 981,24 | 7 786 126,05 |
| Différence d'estimation exercice N | 6 738 641,72 | |
| Différence d'estimation exercice N - 1 | 6 409 660,48 | |
| Variation de la différence d'estimation des contrats financiers | - | - |
| Différence d'estimation exercice N | - | - |
| Différence d'estimation exercice N - 1 | - | - |
| Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes | - | - |
| Distribution de l'exercice antérieur sur résultat | -2 949 901,23 | - |
| Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation | 5 271 351,13 | 6 685 476,04 |
| Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes | - | - |
| Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat | - | - |
| Autres éléments | - | - |
| Actif net en fin d'exercice | 133 824 450,62 | 133 082 445,51 |

Répartition par nature juridique ou économique

| Désignation des valeurs | Montant | % |
|---|-----------------------|--------------|
| Actif | | |
| Obligations et valeurs assimilées | 123 646 476,98 | 92,39 |
| Obligations Indexées | - | - |
| Obligations Convertibles | - | - |
| Titres Participatifs | - | - |
| Autres Obligations | 123 646 476,98 | 92,39 |
| Titres de créances | - | - |
| Les titres négociables à court terme | - | - |
| Les titres négociables à moyen terme | - | - |
| Passif | | |
| Opérations de cession sur instruments financiers | - | - |
| Actions et valeurs assimilées | - | - |
| Obligations et valeurs assimilées | - | - |
| Titres de créances | - | - |
| Autres | - | - |
| Hors-bilan | | |
| Taux | - | - |
| Actions | - | - |
| Crédit | - | - |
| Autres | - | - |

Répartition par nature de taux

| | Taux fixe | % | Taux variable | % | Taux révisable | % | Autres | % |
|--|----------------|-------|---------------|---|----------------|---|--------|------|
| Actif | | | | | | | | |
| Dépôts | - | - | - | - | - | - | - | - |
| Obligations et valeurs assimilées | 123 646 476,98 | 92,39 | - | - | - | - | - | - |
| Titres de créances | - | - | - | - | - | - | - | - |
| Opérations temporaires sur titres financiers | - | - | - | - | - | - | - | - |
| Comptes financiers | - | - | - | - | - | - | - | - |
| Passif | | | | | | | | |
| Opérations temporaires sur titres financiers | - | - | - | - | - | - | - | - |
| Comptes financiers | - | - | - | - | - | - | 0,60 | 0,00 |

Répartition par nature de taux (suite)

| | Taux fixe | % | Taux variable | % | Taux révisable | % | Autres | % |
|--------------------------|-----------|---|---------------|---|----------------|---|--------|---|
| Hors-bilan | | | | | | | | |
| Opérations de couverture | - | - | - | - | - | - | - | - |
| Autres opérations | - | - | - | - | - | - | - | - |

Répartition par maturité résiduelle

| | < 3 mois | % |]3 mois - 1 an] | % |]1 - 3 ans] | % |]3 - 5 ans] | % | > 5 ans | % |
|--|----------|------|-----------------|---|---------------|-------|---------------|-------|---------|---|
| Actif | | | | | | | | | | |
| Dépôts | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - |
| Obligations et valeurs assimilées | - | - | - | - | 34 858 736,35 | 26,05 | 88 787 740,63 | 66,35 | - | - |
| Titres de créances | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - |
| Opérations temporaires sur titres financiers | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - |
| Comptes financiers | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - |
| Passif | | | | | | | | | | |
| Opérations temporaires sur titres financiers | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - |
| Comptes financiers | 0,60 | 0,00 | - | - | - | - | - | - | - | - |
| Hors-bilan | | | | | | | | | | |
| Opérations de couverture | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - |
| Autres opérations | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - |

Répartition par devise

| | | % | | % | | % | | % |
|--|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Actif | | | | | | | | |
| Dépôts | - | - | - | - | - | - | - | - |
| Actions et valeurs assimilées | - | - | - | - | - | - | - | - |
| Obligations et valeurs assimilées | - | - | - | - | - | - | - | - |
| Titres de créances | - | - | - | - | - | - | - | - |
| OPC | - | - | - | - | - | - | - | - |
| Opérations temporaires sur titres financiers | - | - | - | - | - | - | - | - |
| Créances | - | - | - | - | - | - | - | - |
| Comptes financiers | - | - | - | - | - | - | - | - |

Répartition par devise (suite)

| | | % | | % | | % | | % |
|--|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Passif | | | | | | | | |
| Opérations de cession sur instruments financiers | - | - | - | - | - | - | - | - |
| Opérations temporaires sur titres financiers | - | - | - | - | - | - | - | - |
| Dettes | - | - | - | - | - | - | - | - |
| Comptes financiers | - | - | - | - | - | - | - | - |
| Hors-bilan | | | | | | | | |
| Opérations de couverture | - | - | - | - | - | - | - | - |
| Autres opérations | - | - | - | - | - | - | - | - |

Débiteurs et créditeurs divers

| | 29/12/2017 |
|---|-------------------|
| Créances | |
| Coupons à recevoir | 3,73 |
| Total créances | 3,73 |
| Dettes | |
| Provision pour frais de gestion fixes à payer | -64 220,98 |
| Provision pour frais de gestion variables à payer | -8 107,81 |
| Provision commission de mouvement | -1 668,36 |
| Total dettes | -73 997,15 |
| Total | -73 993,42 |

Souscriptions rachats

| | |
|-------------------------------|------------|
| Catégorie de parts C | |
| Parts émises | 998,1733 |
| Parts rachetées | 3 245,6675 |
| Catégorie de parts C/D | |
| Parts émises | 200,0000 |
| Parts rachetées | 201,8267 |

Commissions

| | |
|--|------|
| Catégorie de parts C | |
| Montant des commissions de souscription acquises | 0,00 |
| Montant des commissions de rachat acquises | 0,00 |
| Catégorie de parts C/D | |
| Montant des commissions de souscription acquises | 0,00 |
| Montant des commissions de rachat acquises | 0,00 |

Frais de gestion

| | |
|---|-----------|
| Catégorie de parts C | |
| Pourcentage de frais de gestion fixes | 0,50 |
| Commission de performance (frais variables) | -5 373,02 |
| Rétrocession de frais de gestion | - |
| Catégorie de parts C/D | |
| Pourcentage de frais de gestion fixes | 0,50 |
| Commission de performance (frais variables) | 351,40 |
| Rétrocession de frais de gestion | - |
| Catégorie de parts R | |
| Pourcentage de frais de gestion fixes | 1,00 |
| Commission de performance (frais variables) | 1,78 |
| Rétrocession de frais de gestion | - |

Engagements reçus et donnés

| |
|---|
| Description des garanties reçues par l'OPC avec notamment mention des garanties de capital |
| Néant |
| Autres engagements reçus et / ou donnés |
| Néant |

Autres informations

| Code | Nom | Quantité | Cours | Valeur actuelle (en euros) |
|------|--|----------|-------|----------------------------|
| | Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire | | | |
| | Néant | | | |
| | Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie | | | |
| | Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan | | | |
| | Néant | | | |
| | Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine | | | |

Autres informations (suite)

| Code | Nom | Quantité | Cours | Valeur actuelle (en euros) |
|--|-------------------|------------|----------|----------------------------|
| | Néant | | | |
| Instruments financiers détenus en portefeuille émis par les entités liées à la société de gestion (fonds) ou au(x) gestionnaire(s) financier(s) (SICAV) et OPC à capital variable gérés par ces entités | | | | |
| FR0000008997 | OFI RS LIQUIDITES | 2 343,3551 | 4 374,91 | 10 251 967,66 |

Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice

| | Date | Montant total | Montant unitaire | Crédits d'impôt totaux | Crédit d'impôt unitaire |
|-----------------------|------|---------------|------------------|------------------------|-------------------------|
| Total acomptes | | - | - | - | - |

Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice

| | Date | Montant total | Montant unitaire |
|-----------------------|------|---------------|------------------|
| Total acomptes | | - | - |

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat (en euros)

| | 29/12/2017 | 30/12/2016 |
|---|---------------------|---------------------|
| Catégorie de parts C | | |
| Sommes restant à affecter | | |
| Report à nouveau | - | - |
| Résultat | 763 432,80 | 1 043 739,63 |
| Total | 763 432,80 | 1 043 739,63 |
| Affectation | | |
| Distribution | - | - |
| Report à nouveau de l'exercice | - | - |
| Capitalisation | 763 432,80 | 1 043 739,63 |
| Total | 763 432,80 | 1 043 739,63 |
| Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution | | |
| Nombre d'actions ou parts | - | - |
| Distribution unitaire | - | - |
| Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat | - | - |
| Catégorie de parts C/D | | |
| Sommes restant à affecter | | |
| Report à nouveau | - | - |
| Résultat | 4 447 430,02 | 5 583 077,83 |
| Total | 4 447 430,02 | 5 583 077,83 |

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat (en euros) (suite)

| | 29/12/2017 | 30/12/2016 |
|---|---------------------|---------------------|
| Affectation | | |
| Distribution | 2 946 636,43 | 2 949 901,23 |
| Report à nouveau de l'exercice | - | - |
| Capitalisation | 1 500 793,59 | 2 633 176,60 |
| Total | 4 447 430,02 | 5 583 077,83 |
| Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution | | |
| Nombre d'actions ou parts | 107 150,4155 | 107 152,2422 |
| Distribution unitaire | 27,50 | 27,53 |
| Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat | - | - |
| Catégorie de parts R | | |
| Sommes restant à affecter | | |
| Report à nouveau | - | - |
| Résultat | 19 693,19 | 25 445,98 |
| Total | 19 693,19 | 25 445,98 |
| Affectation | | |
| Distribution | - | - |
| Report à nouveau de l'exercice | - | - |
| Capitalisation | 19 693,19 | 25 445,98 |
| Total | 19 693,19 | 25 445,98 |
| Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution | | |
| Nombre d'actions ou parts | - | - |
| Distribution unitaire | - | - |
| Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat | - | - |

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes (en euros)

| | 29/12/2017 | 30/12/2016 |
|---|------------------|--------------------|
| Catégorie de parts C | | |
| Sommes restant à affecter | | |
| Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées | - | - |
| Plus et moins-values nettes de l'exercice | 70 247,93 | -526 913,86 |
| Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice | - | - |
| Total | 70 247,93 | -526 913,86 |
| Affectation | | |
| Distribution | - | - |
| Plus et moins-values nettes non distribuées | 70 247,93 | - |
| Capitalisation | - | -526 913,86 |
| Total | 70 247,93 | -526 913,86 |

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes (en euros) (suite)

| | 29/12/2017 | 30/12/2016 |
|---|-------------------|----------------------|
| Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution | | |
| Nombre d'actions ou parts | 18 031,8144 | 20 279,3086 |
| Distribution unitaire | - | - |
| Catégorie de parts C/D | | |
| Sommes restant à affecter | | |
| Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées | - | - |
| Plus et moins-values nettes de l'exercice | 408 746,08 | -2 799 562,05 |
| Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice | - | - |
| Total | 408 746,08 | -2 799 562,05 |
| Affectation | | |
| Distribution | - | - |
| Plus et moins-values nettes non distribuées | - | - |
| Capitalisation | 408 746,08 | -2 799 562,05 |
| Total | 408 746,08 | -2 799 562,05 |
| Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution | | |
| Nombre d'actions ou parts | 107 150,4155 | 107 152,2422 |
| Distribution unitaire | - | - |
| Catégorie de parts R | | |
| Sommes restant à affecter | | |
| Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées | - | - |
| Plus et moins-values nettes de l'exercice | 2 088,24 | -14 100,34 |
| Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice | - | - |
| Total | 2 088,24 | -14 100,34 |
| Affectation | | |
| Distribution | - | - |
| Plus et moins-values nettes non distribuées | 2 088,24 | - |
| Capitalisation | - | -14 100,34 |
| Total | 2 088,24 | -14 100,34 |
| Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution | | |
| Nombre d'actions ou parts | 542,7836 | 542,7836 |
| Distribution unitaire | - | - |

Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de l'OPC au cours des cinq derniers exercices (en euros)

| | 29/12/2017 | 30/12/2016 | 31/12/2015 ⁽¹⁾ | 26/06/2015 ⁽²⁾ |
|---|----------------|----------------|---------------------------|---------------------------|
| Actif net | | | | |
| en EUR | 133 824 450,62 | 133 082 445,51 | 123 150 689,89 | 49 600 000,00 |
| Nombre de titres | | | | |
| Catégorie de parts C | 18 031,8144 | 20 279,3086 | 21 481,2005 | 3 800,0000 |
| Catégorie de parts C/D | 107 150,4155 | 107 152,2422 | 107 152,2422 | 45 800,0000 |
| Catégorie de parts R | 542,7836 | 542,7836 | 542,7836 | - |
| Valeur liquidative unitaire | | | | |
| Catégorie de parts C en EUR | 1 088,35 | 1 039,57 | 953,38 | 1 000,00 |
| Catégorie de parts C/D en EUR | 1 060,34 | 1 040,02 | 953,36 | 1 000,00 |
| Catégorie de parts R en EUR | 1 073,22 | 1 030,55 | 949,40 ⁽³⁾ | - |
| Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes) | | | | |
| Catégorie de parts C en EUR | - | - | - | - |
| Catégorie de parts C/D en EUR | - | - | - | - |
| Catégorie de parts R en EUR | - | - | - | - |
| Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes) | | | | |
| Catégorie de parts C en EUR | - | - | - | - |
| Catégorie de parts C/D en EUR | 27,50 | 27,53 | - | - |
| Catégorie de parts R en EUR | - | - | - | - |
| Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques) | | | | |
| Catégorie de parts C en EUR | - | - | - | - |
| Catégorie de parts C/D en EUR | - | - | - | - |
| Catégorie de parts R en EUR | - | - | - | - |
| Capitalisation unitaire | | | | |
| Catégorie de parts C en EUR | 42,33 | 25,48 | -33,31 | - |
| Catégorie de parts C/D en EUR | 17,82 | -1,55 | -33,33 | - |
| Catégorie de parts R en EUR | 36,28 | 20,90 | -23,66 | - |

(1) Premier exercice

(2) Date de création

(3) La catégorie de parts R a été créée le 31/07/2015 avec une valeur nominale de EUR 1 000,00.

Inventaire du portefeuille au 29 décembre 2017

| Désignation des valeurs | Devise | Qté Nbre ou nominal | Valeur boursière | % Actif Net |
|--|--------|---------------------|-----------------------|--------------|
| Dépôts | | | - | - |
| Instruments financiers | | | | |
| Actions et valeurs assimilées | | | - | - |
| Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé | | | - | - |
| Non négoziées sur un marché réglementé ou assimilé | | | - | - |
| Obligations et valeurs assimilées | | | 123 646 476,98 | 92,39 |
| Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé | | | 123 646 476,98 | 92,39 |
| AIR FRANCE-KLM 3.875% 18/06/2021 | EUR | 3 000 000,00 | 3 293 780,14 | 2,46 |
| ANGLO AMER 2.5% 29/04/2021 | EUR | 3 000 000,00 | 3 245 264,38 | 2,43 |
| ARCELORMITTAL 3% 09/04/2021 | EUR | 3 000 000,00 | 3 303 628,77 | 2,47 |
| AREVA 3.50% 22/03/2021 | EUR | 3 500 000,00 | 3 809 471,92 | 2,85 |
| BMBG BOND FINANCE SCA 3.00% 15/06/2021 | EUR | 2 500 000,00 | 2 561 414,84 | 1,91 |
| BOMBARDIER INC 6.125% 15/05/2021 | EUR | 3 800 000,00 | 4 084 873,33 | 3,05 |
| CASINO GUICHARD PERRACHON 4.726% 26/05/2021 | EUR | 3 400 000,00 | 4 075 400,41 | 3,05 |
| CIRSA FUNDING LUXEMBOURG 5.75% 15/05/2021 | EUR | 3 000 000,00 | 3 156 800,00 | 2,36 |
| CMA CGM SA 7.75% 15/01/2021 | EUR | 3 500 000,00 | 3 771 833,33 | 2,82 |
| CONSTELLIUM NV 4.625% 15/05/2021 | EUR | 3 700 000,00 | 3 802 736,67 | 2,84 |
| DAKAR FINANCE 9% 15/11/2020 | EUR | 3 000 000,00 | 812 987,45 | 0,61 |
| FIAT FINANCE AND TRADE LTD S.A 4.75% 22/03/2021 | EUR | 3 500 000,00 | 4 019 922,60 | 3,00 |
| FINMEC FINANCE SA 4.5% 19/01/2021 | EUR | 3 500 000,00 | 4 065 695,89 | 3,04 |
| GAZPROM 3.389% LPN 20/03/2020 | EUR | 1 000 000,00 | 1 081 833,45 | 0,81 |
| GAZPROM OAO 3.6% 26/02/2021 | EUR | 3 500 000,00 | 3 878 958,90 | 2,90 |
| HELLENIC TELECOM 3.50% 09/07/2020 | EUR | 3 500 000,00 | 3 749 789,73 | 2,80 |
| HERTZ HOLDGS NETHERLANDS 4.375% 15/01/2019 | EUR | 3 800 000,00 | 3 934 203,33 | 2,94 |
| HUNTSMAN INTERNATIONAL LLC 5.125% 15/04/2021 | EUR | 3 500 000,00 | 3 958 164,58 | 2,96 |
| INTERNATIONAL GAME TECH 4.125% 15/02/2020 | EUR | 3 500 000,00 | 3 774 093,75 | 2,82 |
| MONITCHEM HOLDO 3 SA 5.25% 15/06/2021 | EUR | 3 000 000,00 | 3 036 675,00 | 2,27 |
| NEXANS SA 3.25% 26/05/2021 | EUR | 2 800 000,00 | 3 080 467,95 | 2,30 |
| NOVAFIVES SAS 4.5% 30/06/2021 | EUR | 3 200 000,00 | 3 338 880,00 | 2,49 |
| NYRSTAR NETHERLANDS 8.5% 15/09/2019 | EUR | 3 300 000,00 | 3 728 670,00 | 2,79 |
| OI EUROPEAN GROUP BV 4.875% 31/03/2021 | EUR | 3 000 000,00 | 3 430 481,25 | 2,56 |
| PETROBRAS 3.75% 14/01/2021 | EUR | 3 200 000,00 | 3 539 743,56 | 2,65 |
| RALLYE SA 4% 02/04/2021 | EUR | 4 000 000,00 | 4 230 986,30 | 3,16 |
| SAIPEM FINANCE INTL BV 3% 08/03/2021 | EUR | 3 900 000,00 | 4 182 514,93 | 3,13 |
| SOFTBANK CORP 4.625% 15/04/2020 | EUR | 3 500 000,00 | 3 849 722,92 | 2,88 |
| STENA 7.875% 2020 | EUR | 2 300 000,00 | 2 578 127,50 | 1,93 |
| TEREOS FIN GROUP 04/03/2020 | EUR | 3 700 000,00 | 3 979 400,68 | 2,97 |
| TEVA PHARM FNC NL II 0.375% 25/07/2020 | EUR | 5 000 000,00 | 4 758 821,92 | 3,56 |
| THOMAS COOK FINANCE PLC 6.75% 15/06/2021 | EUR | 3 300 000,00 | 3 428 617,50 | 2,56 |
| THYSSENKRUPP AG 2.750% 08/03/2021 | EUR | 3 800 000,00 | 4 128 236,71 | 3,08 |
| TITAN GLOBAL FINANCE PLC 3.5% 17/06/2021 | EUR | 3 000 000,00 | 3 183 466,67 | 2,38 |
| VOLVO CAR AB 3.25% 18/05/2021 | EUR | 2 000 000,00 | 2 179 725,00 | 1,63 |
| ZF NA CAPITAL 2.25% 26/04/2019 | EUR | 2 500 000,00 | 2 611 085,62 | 1,95 |

Inventaire du portefeuille au 29 décembre 2017 (suite)

| Désignation des valeurs | Devise | Qté Nbre ou nominal | Valeur boursière | % Actif Net |
|--|--------|---------------------|-----------------------|---------------|
| Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé | | | - | - |
| Titres de créances | | | - | - |
| Négociés sur un marché réglementé ou assimilé | | | - | - |
| Titres de créances négociables | | | - | - |
| Autres titres de créances | | | - | - |
| Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé | | | - | - |
| Organismes de placement collectif | | | 10 251 967,66 | 7,66 |
| OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays | | | 10 251 967,66 | 7,66 |
| OFI RS LIQUIDITES | EUR | 2 343,3551 | 10 251 967,66 | 7,66 |
| Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne | | | - | - |
| Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés | | | - | - |
| Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés | | | - | - |
| Autres organismes non européens | | | - | - |
| Opérations temporaires sur titres financiers | | | - | - |
| Créances représentatives de titres financiers reçus en pension | | | - | - |
| Créances représentatives de titres financiers prêtés | | | - | - |
| Titres financiers empruntés | | | - | - |
| Titres financiers donnés en pension | | | - | - |
| Dettes représentatives de titres financiers donnés en pension | | | - | - |
| Dettes représentatives de titres financiers empruntés | | | - | - |
| Autres opérations temporaires | | | - | - |
| Opérations de cession sur instruments financiers | | | - | - |
| Contrats financiers | | | - | - |
| Opérations sur un marché réglementé ou assimilé | | | - | - |
| Autres opérations | | | - | - |
| Autres instruments financiers | | | - | - |
| Créances | | | 3,73 | 0,00 |
| Dettes | | | -73 997,15 | -0,06 |
| Comptes financiers | | | -0,60 | 0,00 |
| ACTIF NET | | | 133 824 450,62 | 100,00 |

Rapport du Commissaire aux Comptes

Sur les comptes annuels

OFI HIGH YIELD 2020

Exercice clos le 29 décembre 2017

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par le Conseil d'Administration de la société de gestion du Fonds, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 29 décembre 2017 sur :

- le contrôle des comptes annuels du Fonds Commun de Placement **OFI HIGH YIELD 2020**, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration de la société de gestion du fonds. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 **Opinion sur les comptes annuels**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du FCP à la fin de cet exercice.

2 Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Règles et principes comptables

Le premier paragraphe de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à la valorisation des postes du bilan et des opérations à terme ferme et conditionnelles.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes sociaux pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de l'opinion sans réserve, exprimée dans la première partie de ce rapport.

3 Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport annuel et dans les documents adressés aux porteurs de parts sur la situation financière et les comptes annuels.

Neuilly-sur-Seine, le 10 avril 2018

Le Commissaire aux Comptes

Grant Thornton

Membre français de Grant Thornton International



Hervé Grondin